



Rabat, le 8 JAN. 2025

## DECISION N° 01/01/2025 D'APPEL A CANDIDATURE

### Le Directeur de l'Agence Pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Vu le Dahir n° 1-05-70 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005) portant promulgation de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu le décret n° 2-05-1514 du 22 chaoual 1426 (25 novembre 2005) pris pour l'application de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement n°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29/04/2013, relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Etablissements Publics ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB) et ses amendements ;

Vu la décision n° 01-01-2022/DG portant sur l'Organigramme de l'AAVB ;

Vu la décision n° 220/02/2022 fixant la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu les pouvoirs conférés au Directeur de l'AAVB ;

Vu les nécessités de service.

### DECIDE

#### Article 1 :

Un appel à candidature interne et externe est lancé afin de pourvoir le poste de responsabilité suivant :

- Chef de la Division des Systèmes d'Informations.

L'appel à candidature est ouvert aux candidats internes et externes au groupe AAVB (personnel de l'agence et ses filiales) justifiant les conditions suivantes :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Diplôme	Nombre d'années d'expérience
1	Chef de la Division des Systèmes d'Informations.	Diplôme d'Etat en système d'information délivré par une école ou université publique	Minimum 15 ans d'expérience dans les systèmes d'information avec au moins 8 ans entant que responsable SI et ayant dirigé au moins un projet de digitalisation

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

**Article 2 :**

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature appuyée éventuellement par l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- ✓ Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- ✓ Un rapport exposant le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour le développement et amélioration de la performance du poste.

**Article 3 :**

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction des Affaires Administrative et Financières de l'Agence sis à avenue prince héritier Salé sous pli fermé, ou par e-mail à l'adresse :

[recrutement-aavb-2022@bouregreg.gov.ma](mailto:recrutement-aavb-2022@bouregreg.gov.ma), avant le ... **12.8 JAN. 2025** ... (date incluse), cette dernière se chargera d'examiner les candidatures et de publier les résultats.

Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

Les candidats répondant aux critères requis seront convoqués pour l'entretien d'évaluation, qui portera sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes aux postes à pourvoir.

**Article 4 :**

La date exacte de l'entretien d'évaluation sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

**Article 5 :**

Une commission désignée par Monsieur le Directeur de l'AAVB se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

**Article 6 :**

La présente décision et les résultats des entretiens d'évaluation seront affichés dans les locaux de l'AAVB et publiés sur :

- ✓ Le site de l'agence : [www.bouregreg.com](http://www.bouregreg.com)
- ✓ Le site des emplois publics : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

**Le Directeur**

Pour le Directeur PI et PO  
le Directeur Urbanisme  
Signé : Zakaria EL KAIDI



## Fiche de Poste

### Intitulé de poste

Chef de division des Systèmes d'Informations

### Rattachement hiérarchique

Direction Générale

### Missions

- Assurer la mise en place et le pilotage de la vision des systèmes d'informations de l'agence et de ses filiales,
- '-Mettre en œuvre la transformation digitale de l'agence et de ses filiales,
- '-Définir et mettre en œuvre la politique de sécurité informatique de l'agence et de ses filiales.

### Activités

- Mettre en œuvre le schémas directeur du système d'information et veiller à sa mise à jour,
- Assurer la réalisation des projets du système d'information conformément à la vision de la direction générale,
- Accélérer la mise en place des projets liés à la digitalisation des processus métiers,
- Assurer le bon fonctionnement et la maintenance des outils, logiciels et plateformes informatiques mis en place,
- Assurer l'exploitation, l'inventaire et la maintenance du matériel informatique et bureautique pour répondre aux besoins des utilisateurs,
- Elaborer et mettre en place un plan de sécurité informatique et veiller à sa conformité avec les dispositions réglementaires
- Assurer un reporting du suivi de l'avancement des projets SI.

### Compétences

- Autonomie, leadership et esprit d'initiative ;
- Maîtrise des aspects managériaux et relationnels;
- Maîtrise des outils de développement informatique;
- Maîtrise de la réglementation des achats publics ;
- Très bonne capacité rédactionnelle en français;

### Diplôme requis

Diplôme d'ingénieur d'Etat en système d'information délivré par une école ou université publique

### Expérience minimale requise

Minimum 15 ans d'expérience dans les systèmes d'information avec au moins 8 ans entant que responsable SI et ayant dirigé au moins un projet de digitalisation

